

S.P.R.B. - B.D.U. - D.U.
Monsieur Fr. Guillan y Suarez
Fonctionnaire délégué

Région de Bruxelles-Capitale
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, boîte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : 08/pfd/623919
N/réf. : GM/AH/GSR-2.27/s.600_CT
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Fonctionnaire délégué,

Objet : GANSHOREN. Rue au Bois. Demande de permis d'urbanisme portant sur la construction d'un cabanon en bois aux abords du site de potagers collectifs.
Dossier traité par A. Hancisse

En réponse à votre courrier du 1/02/2017 sous référence, réceptionné le 2/02/2017, le point mentionné sous rubrique a été porté à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 22/02/2017.

La demande vise l'implantation d'un cabanon en bois (d'environ 7m x 3m) aux abords d'un ensemble de potagers collectifs, accessible par la rue du Bois à Ganshoren. Le terrain est situé à proximité directe et dans la perspective des prairies marécageuses de Ganshoren et du site naturel du vallon du Molenbeek, classés par arrêtés respectifs du 9/05/1995 et du 28/06/2012. Le terrain n'est pas repris dans une zone de protection.

La CRMS n'a pas de remarques particulières à formuler sur le projet et elle recommande de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur.

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de concertation de conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Fonctionnaire délégué, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. à : BDU-DU : A. Hancisse